



**GNLD International S.r.l.**  
**con socio unico**  
 Via delle Idrovore della Magliana, 39  
 00148 Roma  
 Téléphone +39 06 65653324

**Service Relations Distributeur et Clients**  
 Num. Vert: 0800 913694  
 Fax: 0800 913695  
 e-mail c.europa@gnld.it  
 www.gnld.com

C.F. 06880270589 - P.IVA 01637661008  
 P.IVA europea IT01637661008  
 Tribunale Roma 2478/85  
 C.C.I.A.A. Roma 546454  
 Capitale Sociale € 103.280,00 i.v.



NOM		PRENOM		Espace réservé à la GNLD  I.D.N. <b>21/</b>		
ADRESSE						E-MAIL ADRESSE
CODE POSTAL	VILLE	DEP.	TELEPHONE	CELLULAIRE		
LIEU DE NAISSANCE		DEP.	DATE DE NAISSANCE	CODE D'IDENTIFICATION FISCALE		
NOM ET PRENOM DU PARTNER			LIEU DE NAISSANCE		DATE DE NAISSANCE	
Je vous prie de bien vouloir régler mes commissions éventuelles par virement bancaire. A cet effet, je fournis ci-après mes coordonnées bancaires (IBAN)						
Code Pays	Code Int.	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé	SWIFT/BIC
<b>A REMPLIR PAR LE SPONSOR</b>						
PRESENTATEUR I.D.N.	701298	NOM	OSCAR	PRENOM	RIVA	
<b>INSTRUCTIONS POUR LE RETRAIT/LIVRAISON DU DISTRIBUTOR KIT</b>						
Retrait immédiat <input type="checkbox"/>	Envoyer à: <input type="checkbox"/> Moi-même <input type="checkbox"/> Autre personne: Prénom et nom _____ IDN _____ Adresse _____					

**REGLEMENT DE PAIEMENT**

Montant










 Virement  Carte de Crédit (cocher la case de votre choix)


Nom et prénom du titulaire de la carte de crédit






















Indiquer le numéro complet y compris les 4 derniers chiffres

Date de naissance







Veuillez débiter le montant sur la carte de crédit n°






















CVC





Date d'expiration







Les commandes avec carte de crédit dépourvues de signature ne sont pas valables. Veuillez vérifier l'exactitude du numéro de la carte.

(Card Verification Code)

**AUTO-ORDRE - ADHESION**

En adhérant à l'auto-commande je demande l'envoi mensuel des produits que j'ai choisis et que je destinerai à mon usage domestique personnel ; je procéderai à son règlement selon la modalité indiquée ci-dessus. La non-adhésion à l'auto-commande n'affecte en rien mon rapport en tant que **Mandataire en ventes à domicile**.

**DEMANDE DE DESIGNATION EN TANT QUE MANDATAIRE EN VENTES A DOMICILE**

Je, soussigné, demande à être désigné en tant que **Mandataire en ventes à domicile** de votre société, aux termes de l'art. 19 du décret législatif n°114/1998, sans aucune obligation ou lien de subordination. Je vous fournis mes données personnelles et je vous autorise, en cas d'acceptation de la présente demande, d'utiliser, sans que cela me donne droit à une rémunération quelconque, mon image dans vos documents promotionnels et d'information, en l'accompagnant de légendes et de textes ; je m'engage à observer diligemment et scrupuleusement le **Code de conduite** contenu dans le «Kit» pour l'exercice de mon activité en tant que Mandataire en Ventes à Domicile de votre Société.

**«CONDITIONS GENERALES ET INFORMATION AUX TERMES DE L'ART. 13 DU DECRET LEGISLATIF N°196/2003» VOIR AU VERSO**

Je déclare avoir lu attentivement, notamment aux termes des articles 1341 et 1342 du code civil:

- les **Conditions Générales**, régissant le rapport, indiquées au verso, et d'approuver spécifiquement les conditions visées aux paragraphes: a (interdiction d'acheter des produits aux fins de leur revente), c (collecte de commandes et acquittement du prix), e (contrepassation du montant des commissions en cas d'exercice, par le client, du droit de rétractation), l (réductions et leurs variations), m (commissions et leurs variations),

n (existence du Code de conduite régissant le rapport), o (communications ayant un caractère contractuel), p (résiliation du rapport par décision unilatérale de l'une des parties, sans préavis ni pénalités, ainsi que résolution automatique en cas de non renouvellement de l'inscription annuelle, q (barreau compétent en cas de différend); - l'**Information sur la Protection de la vie privée**, indiquée au verso et je consens expressément au traitement de mes données personnelles pour les fins indiquées.

Lieu

Date

Signature

## CONDITIONS GENERALES

a) Le mandataire est chargé de la promotion des ventes à domicile, auprès du consommateur final, des produits distribués par GNLD. Il est expressément interdit au mandataire d'acheter des produits aux fins de leur revente.

b) GNLD reconnaît deux types de mandataires: 1. le mandataire effectuant une activité continue et habituelle, soumis au régime de la TVA, 2. le mandataire effectuant une activité intermittente et occasionnelle, non soumis au régime de la TVA.

c) Les commandes de produits, formulées sur les bons de commande fournis par GNLD, doivent être signées par le client; un exemplaire est remis au client et l'autre est conservé par le mandataire pour être mis à la disposition de GNLD.

Les commandes de produits doivent être regroupées sur le Récapitulatif des Commandes que le mandataire transmet à GNLD sous forme écrite, verbale ou par le biais de procédés informatiques, conjointement au règlement du montant, conformément aux modalités établies par GNLD, égal au prix de vente des produits après soustraction du montant de la commission revenant au mandataire. GNLD peut modifier sa ligne de produits à tout moment et selon ses décisions incontestables.

d) Sauf disposition différente du mandataire soumis au régime de la TVA, GNLD se charge de l'émission des factures relatives aux commissions acquises. Le mandataire ayant donné à GNLD une disposition différente doit, conjointement au Récapitulatif des Commandes, transmettre sa propre facture relative aux commissions acquises.

e) Lorsque le client exerce le droit de rétractation du contrat de vente des produits, GNLD procède à la contrepassation du montant des commissions relatives, acquises par le mandataire.

f) GNLD peut refuser la commande, en informant le mandataire, dans les 10 jours à compter de la réception du bon de commande, en restituant simultanément le montant perçu.

g) Sauf accords différents, GNLD expédie les produits commandés au mandataire qui se charge de les remettre au client. Lorsque le mandataire le demande et si les plans de transport de GNLD le permettent, les produits sont expédiés par GNLD directement au client.

h) En cas de contestation ou de réclamation du client, le mandataire, à tout moment et indépendamment de la raison de celles-ci, doit prendre soin de les transmettre immédiatement à GNLD accompagnées de ses propres observations.

i) Le mandataire a la faculté de participer, avec ses clients, aux séminaires et aux réunions concernant les caractéristiques et l'utilisation des produits; il a également la faculté de participer aux trainings et aux formations de GNLD.

l) GNLD établit, modifie et communique, périodiquement, le plan des réductions revenant au client; le mandataire doit appliquer ces réductions sans aucune variation, sauf autorisation expresse de GNLD.

m) La commission est la seule rémunération revenant au mandataire pour son activité; elle est établie unilatéralement par GNLD qui la communique périodiquement en tenant compte du plan des réductions pour le client, sur la base des volumes de vente mensuels réalisés par le mandataire tels qu'indiqués dans le Guide à l'Activité pour les mandataires en ventes à domicile de GNLD.

n) Le rapport entre GNLD et le mandataire est régi, non seulement par les présentes Conditions Générales mais aussi par le Code de Conduite contenu dans le «Kit»; dans le cadre de ce rapport il est nécessaire de tenir compte des Règles et Procédures Internationales indiquées dans le Guide à l'Activité pour les mandataires en ventes à domicile de GNLD.

o) Le plan des réductions et des commissions, les éventuelles modifications du Code de Conduite et toute autre communication ayant un caractère contractuel, sont communiqués valablement au mandataire par le biais d'annonces dans les revues d'information de GNLD ou bien par lettre envoyée par GNLD sous pli non recommandé ou bien par fax ou encore par procédé informatique.

p) Le rapport entre GNLD et le mandataire peut être résilié à tout moment sur initiative de l'une des parties, par déclaration unilatérale, sans préavis ni pénalités pour les parties; en outre la résolution automatique du rapport survient au terme du troisième mois suivant l'accomplissement de chaque année contractuelle lorsque le mandataire n'a pas renouvelé sa cotisation d'enregistrement annuelle en versant le montant dû dans les délais indiqués ci-dessus.

En cas de résiliation ou de résolution du rapport, il est fait obligation au mandataire de remettre à GNLD le badge d'identification visé à l'art. 19 du décret législatif n°114/1998.

q) Tout différend entre GNLD et le mandataire, concernant même la formation du contrat, sera soumis à la compétence exclusive du Barreau de Rome.

## PROTECTION DE LA VIE PRIVEE, DECRET LEGISLATIF DU 30.06.2003 N°196

### Information aux termes de l'art. 13 du Décret Législatif n° 196/2003: Code en matière de protection des données personnelles.

Aux termes de l'art. 13 du Décret Législatif n° 196/2003, nous vous informons que:

- les données personnelles fournies sont traitées pour toutes les fins relatives à la vente et à la gestion de tout rapport commercial, administratif et professionnel instauré, y compris l'envoi de documents publicitaires ou promotionnels, les statistiques et les études de marché ainsi que la gestion du crédit;
- les données seront traitées tant avec des systèmes automatisés que sur support papier de façon licite et correcte, en adoptant les mesures de sécurité opportunes;
- la communication des données a un caractère obligatoire car l'éventuel refus de les fournir comporte l'impossibilité de gérer le rapport commercial ou professionnel instauré et d'exécuter les ordres;
- les données seront traitées par les salariés et par les autres personnes auxquelles recourt le Titulaire pour l'exécution de son activité et pourront, de plus, être fournies à des tiers agissant en Italie, dans l'Union Européenne ou en dehors de celle-ci, lorsque cela sera nécessaire à l'obtention des fins indiquées ci-dessus;
- l'intéressé pourra exercer le droit visé à l'art. 7 de la loi mentionnée ci-dessus (accès, mise à jour, rectification, ajout, effacement, transformation, etc.) en s'adressant au Titulaire du traitement des données;
- le Titulaire du traitement des données est GNLD INTERNATIONAL S.r.l., ayant son siège à Rome, Via delle Idrovore della Magliana n. 39.